**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 20 (1891)

Heft: 9

Nachruf: Nécrologie

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pline, à plus forte raison devons-nous nous mettre en garde contre la manie, trop fréquente peut-être chez le jeune maître, de dénigrer le pays où il exerce : « Climat, habitudes, personnes et caractères, tout est pour eux matière à critiques. Ils ne se considèrent là que

comme des oiseaux de passage.

Naturellement, leur considération et leur respect en souffrent, car la discipline est œuvre d'affection, de confiance et de respect. Comment l'instituteur veut-il qu'on lui accorde tout cela, si lui-même n'offre rien en échange? Si une commune aime et honore le maître qui lui a donné, durant de longues années, le meilleur de son esprit, de ses forces ou de son cœur, il est difficile, au contraire, qu'elle l'attache à celui qui, au moins en apparence, n'a pas voulu se faire l'homme du pays et ne s'intéresse à rien de ce qui le touche. »

## **NÉCROLOGIE**

Mardi 23 juin, est décédée M<sup>11e</sup> Carrel, qui fut pendant plus de 40 ans maîtresse de l'école des filles de Courtion. C'était une institutrice modèle qui a consacré sa vie et ses talents à l'éducation de la jeunesse. D'une grande fermeté de caractère, elle a su toujours obtenir une bonne discipline dans son école. Grâce à ses excellentes méthodes, elle a formé des élèves distinguées, et son école a toujours été classée parmi les premières du district. Beaucoup de maîtres trouveraient en elle un bel exemple d'ordre, de ponctualité et d'exactitude. Elle a inculqué à ses élèves la piété qu'elle a pratiquée toute sa vie. Toute à ses devoirs, elle a acquis la confiance de ses supérieurs, l'estime de ses collègues et le respect de ses élèves. De ces dernières, plusieurs se rappellent encore cet épisode émouvant qui survint sous le régime de 1847. Un jour, M. le Préfet du Lac, en faisant la visite de l'école, lui posa cette question: « Mademoiselle, vous savez que vous devez prêter serment à la constitution et j'ai l'ordre de recevoir votre serment. » M<sup>1le</sup> Carrel répondit catégoriquement : « Jamais je ne prêterai ce serment. » M. le Préfet ajouta : « Je vous donne demi-heure pour réfléchir et faites attention aux conséquences d'un refus. » M<sup>ile</sup> Carrel répliqua : « Jamais je ne le prêterai, quelles qu'en soient les conséquences. » Peu de temps après, elle dut quitter son poste. Elle alla en Pologne, où elle y trouva un emploi de préceptrice.

En 1857 elle rentra au pays et reprit la direction de l'école qui lui avait été jadis confiée et elle la dirigea jusqu'en 1889, où l'âge et les infirmités l'obligèrent à quitter l'enseignement.

Ses élèves garderont toujours d'elle un bon souvenir.

C'est bien d'elle qu'on peut dire : Elle a veillé sur les pas des

siens et n'a pas mangé le pain de l'oisiveté.

Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur. Que dès à présent, dit l'Esprit-Saint, ils se reposent de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent.

P.